

GANTS DE PROTECTION EN NITRILE ÉPAIS



PROTILE+[®]



Nos gants de protection **PROTILE+**[®] en nitrile épais sont non poudrés, ambidextres et à usage unique.

Ils sont destinés aux opérations nécessitant une protection mécanique et/ou chimique accrue.

L'absence de latex évite les risques d'allergie propres au caoutchouc naturel.

Ces gants non poudrés sont plus confortables et plus performants que les gants poudrés, tout en étant aussi faciles à enfiler. Ils ne laissent pas de matière susceptible d'affecter la qualité du produit manipulé et minimisent tout risque allergène lié à la poudre.



Applications

- Entretien et préparation de véhicules, mécanique industrielle
- Travaux de carrosserie et de peinture
- Fabrication et modification de pièces en composite
- Mécanique de service rapide
- Laboratoires, industries pharmaceutiques, cosmétique, optique

- Domaines agro-alimentaires
- Manipulation de produits chimiques et d'hydrocarbures

Caractéristiques techniques

- Longueur manchette normale : 240 mm minimum
- AQL/NQA : 1,5 (norme ISO 2859-1)
- Couleur bleue et surface micro-texturée
- Grande résistance mécanique, grand confort et très bonne souplesse
- Epaisseurs : paume 0,12 mm - doigt 0,14 mm
- Force à la rupture : 11 N
- Manchette à bord roulé : résistance accrue lors du gantage
- Elongation : 750 % minimum
- Poids : 5,2 grammes ± 0,2 (taille M)
- Durée de conservation : 3 ans (recommandée)
- EN 420 : Dextérité : Niveau 5 (performance maximum)
- EN 374 - 2 : Résistance à la pénétration (eau et air)
- EN 374 - 3 : Résistance à la perméation chimique
- Certifié contact alimentaire

Tailles et conditionnement

- Tailles disponibles : XS (5/6) - S (6/7) - M (7/8) - L (8/9) - XL (9/10)
- Boîte protectrice et distributrice de 100 gants - carton de 10 boîtes
- Identification immédiate de la taille et de la matière par marquage sur la boîte
- Traçabilité par numéro de lot inscrit sur chaque boîte
- Personnalisation sur demande

Normes

- EN 420 : Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai
- EN 374 Partie 1 : Terminologie et exigences de performance
- EN 374 Parties 2 et 3 : Résistance à la pénétration et à la perméation des produits chimiques
- Directive 89/686/CEE relative aux EPI et au marquage CE
- Règlement CE N° 1935/2004 Contact alimentaire

Les E.P.I d'usage unique et d'hygiène jetables comprennent des tabliers, charlottes, masques, etc. Parmi ces E.P.I, seuls les gants doivent répondre à des normes, les autres équipements sont considérés comme de simples tenues de travail.

Nos gants **PROTILE+**[®] sont exempts de tout phtalate. Afin d'éliminer la poudre, notre process de fabrication en ligne intègre un bain de chlorination doux et une polymérisation. Résultats : un gantage aisé, un effet satiné, un « grip » supérieur et une durée de vie augmentée.

Environnement

Le lavage des gants, afin d'éliminer la poudre, participe à une meilleure protection de l'environnement.

Nos gants ainsi que leurs conditionnements sont tous en matériaux recyclables.



PROTECFINA